



Gens, lieux et possibilités

Plan d'action renouvelé pour
les arts, la culture et les
industries créatives de l'Î.-P.-É.

2023-2028



La culture reflète la diversité des gens formant notre société, chaque personne ayant une histoire et un patrimoine culturel uniques.

La culture découle de notre patrimoine architectural, de nos monuments historiques, de notre environnement naturel, de nos lieux de rassemblement communautaires, de nos passe-temps et des jalons de notre histoire.

La culture découle aussi de notre milieu artistique et créatif dynamique.

La culture peut aussi venir de l'innovation et l'entrepreneuriat, de l'expression par un artiste de sa perspective unique du monde, et même de la façon dont une communauté fait preuve de solidarité lors de moments difficiles.

La culture est vivante, tout le monde la fait vivre.



Source Mike Bernard Photography

Principes directeurs

Les décisions et actions sont orientées par un ou plusieurs des éléments suivants :

Sentiment d'appartenance

Favoriser un sentiment d'appartenance chez les gens, tant sur le plan individuel que collectif, et par rapport au passé, au présent et à l'avenir.

Construction de notre réputation

Favoriser la construction de la réputation de notre population et de notre province grâce à l'innovation, l'excellence et la reconnaissance du talent des Insulaires et de la qualité des produits insulaires.

Impact social

Apporter des bienfaits à la société en permettant l'apprentissage, l'exploration et le développement; l'amélioration de notre compréhension; la valorisation des perspectives différentes; et la guérison personnelle.

Impact économique

Favoriser une vie meilleure pour les Insulaires et la prospérité de la province grâce à la richesse individuelle, à la création d'emploi, et à d'autres opportunités dans la province.

Axes clés



Une culture saine favorise l'élimination des barrières à l'inclusion et l'équité grâce à des actions concrètes.

Favoriser
l'accessibilité et
l'appartenance

Priorité : Valoriser la diversité et
les identités uniques

Atteindre
l'excellence et le
professionnalisme

Priorité : Bâtir des opportunités
pour le développement dans les
arts, la culture et les industries
créatives

Veiller sur le
patrimoine et les
traditions

Priorité : Préserver, diffuser et
célébrer notre patrimoine et nos
traditions riches

Investir dans l'avenir

Priorité : Bâtir la richesse pour les
Insulaires, le secteur culturel et
l'économie provinciale





Une culture saine est une culture qui célèbre l'existence d'identités uniques et le sentiment de sécurité individuel, la liberté, la solidarité et l'inspiration, et qui favorise l'existence d'une identité collective.

Une culture saine favorise l'élimination des barrières à l'inclusion et l'équité grâce à des actions concrètes.

AXE CLÉ

Favoriser l'accessibilité et l'appartenance

Priorités : Valoriser la diversité et les identités uniques

Actions du plan d'action culturel quinquennal

Actions

- Créer un cadre d'évaluation de l'accessibilité qui tient compte de la race, de l'origine ethnique, de la diversité sexuelle et de genre, des handicaps et de la situation économique.
- Exiger que les demandes de financement pour des festivals et des activités comprennent un plan pour garantir que tout le monde se sent en sécurité et bienvenu.
- Travailler avec les organisations et communautés culturelles pour les aider à élaborer des plans organisationnels pour la diversité, l'équité et l'inclusion qui tiennent compte des perspectives et des identités uniques.
- Encourager les organisations et les communautés à suivre des formations sur la diversité culturelle et de genre afin de favoriser une culture organisationnelle interne d'inclusion.
- Fournir des outils, des ressources et un soutien individuel aux personnes qui font face à des barrières lorsqu'elles veulent faire des demandes dans le processus de demande.
- Soutenir les projets, initiatives et programmes qui célèbrent les identités culturelles uniques.
- Soutenir les projets qui contribuent à renforcer la cohésion sociale – en créant et en renforçant un sentiment de communauté et des valeurs partagées.

Stratégies

1. Soutenir la réconciliation entre les personnes et les communautés autochtones et non autochtones.
2. Veiller à ce que les lieux, les galeries, les centres d'art et les événements soient accessibles et favorisent une culture inclusive.
3. Veiller à ce que les organisations/communautés culturelles soient accessibles et promeuvent des environnements accueillants et inclusifs pour les membres, le personnel et les conseils d'administration.
4. Concevoir des programmes et des subventions gouvernementaux faciles d'accès qui tiennent compte des sensibilités culturelles.
5. Collaborer avec les éducatrices et éducateurs pour veiller à ce que les programmes d'études continuent à représenter et à faire vivre la diversité des communautés et des traditions culturelles à travers l'Île dans les écoles de la maternelle à la 12e année.
6. Promouvoir la cohésion sociale au moyen d'initiatives culturelles afin de lutter contre la fragmentation de la vie civique.

AXE CLÉ

Atteindre l'excellence et le professionnalisme

Priorité : Bâtir des opportunités pour le développement dans les arts, la culture et les industries créatives

Actions du plan d'action culturel quinquennal

Actions

Stratégies

1. Continuer investissements et soutien pour les programmes de formation, d'éducation et de développement des compétences dont les résultats et l'évaluation sont définis.
2. Élargir les possibilités d'apprentissage par l'expérience afin d'exposer les nouveaux venus à une carrière dans le secteur culturel.
3. Promouvoir les possibilités d'apprentissage et de mentorat avancés impliquant des professionnels des arts du monde entier afin de soutenir les individus dans le développement de leur carrière et leur pratique artistique.
4. Élargir les possibilités de développement des compétences en affaires (marketing, promotions, médias sociaux, tarification, communications, tenue de dossiers, rédaction de demandes de subvention, techniques de vente, etc.) pour les artistes de toutes les disciplines.
5. Aider les organisations à but non lucratif à améliorer la mise en œuvre de leurs priorités, y compris dans les domaines du marketing et de la communication, des pratiques commerciales, de la planification stratégique et du développement de la gouvernance des conseils d'administration.
6. Promouvoir des expériences stimulantes et dynamiques permettant aux jeunes d'expérimenter et de développer leur expression créative dans une salle de classe traditionnelle (maternelle à la 12e année) et lors d'activités parascolaires.

- Incorporer des résultats mesurables définis et l'évaluation des programmes dans les exigences de financement.
- Soutenir les organisations en les formant et en renforçant leurs capacités en matière d'évaluation de programmes.
- Créer un fonds de développement professionnel pour soutenir les personnes ayant des objectifs de formation professionnelle ou technique.
- Officialiser un fonds de planification stratégique organisationnelle et de formation de conseils d'administration.
- Aider les artistes et travailleuses et travailleurs des industries créatives à accéder à de nouvelles opportunités de développement des capacités, telles que les échanges culturels, les tournées de familiarisation, et les missions de meilleures pratiques.
- Établir un partenariat avec CreativePEI pour créer un portail offrant diverses possibilités d'apprentissage et de découverte dans différentes disciplines.
- Renforcer les partenariats avec le collège Holland, l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard et le Collège de l'Île pour accéder aux possibilités d'apprentissage et d'engagement liées à la culture et dans les industries créatives.
- Travailler avec les associations industrielles pour donner accès à de la formation, à des ressources et à de l'expertise en affaires.
- Élaborer des objectifs et des priorités pour les initiatives de formation et d'emploi qui soutiennent la professionnalisation des travailleuses et travailleurs des industries créatives.
- Mettre en place un programme de prix artistiques qui célèbre l'excellence et le mérite artistique.
- Aider à combler les lacunes en matière de talents, notamment en soutenant l'exploration des carrières.
- Attirer et retenir les administrateurs artistiques (soutien financier, parcours de carrière/reconnaissance des opportunités).
- Établir une cohorte de mentors (et de personnes qui peuvent fournir une formation) dans les arts, y compris dans l'administration des arts.

AXE CLÉ

Veiller sur le patrimoine et les traditions

Priorité : Préserver, diffuser et célébrer notre patrimoine et nos traditions riches

Actions du plan d'action culturel quinquennal

Actions

Stratégies

1. Préserver et protéger le patrimoine humain et naturel de la province, en particulier la collection provinciale d'artéfacts.
 2. Développer un écosystème muséal capable de réaliser des expositions qui promeuvent le patrimoine de la province auprès des Insulaires et des visiteurs.
 3. Offrir des programmes éducatifs stimulants aux élèves de l'Île et aux visiteurs.
 4. Fournir un espace pour la recherche sur le patrimoine humain et naturel à l'Île-du-Prince-Édouard. Appuyer les efforts visant à consigner et conserver l'histoire pour la préservation culturelle en diffusant les histoires et l'histoire au moyen de diverses plateformes qui favorisent l'accès, la découverte et la longévité.
 5. Permettre aux artistes de s'inspirer du patrimoine pour créer des œuvres d'art qui rendent le patrimoine pertinent pour les Insulaires et les visiteurs de façon contemporaine et stimulante.
 6. Mettre sur pied des expériences culturelles pratiques et stimulantes dans les sites patrimoniaux (ex. : le tourisme culturel).
 7. Mettre en place des plateformes numériques pour inciter le grand public à s'intéresser au patrimoine humain et naturel de l'Île-du-Prince-Édouard.
- Soutenir la réconciliation par l'éducation, la sensibilisation et l'appui à l'émancipation. Veiller à ce que le milieu créatif comprenne bien la signification de la réconciliation.
 - Soutenir les projets que la communauté mi'kmaq considère comme importants pour promouvoir la culture mi'kmaq et améliorer les possibilités de travailler dans le secteur du patrimoine.
 - Investir dans les collections qui abritent des artéfacts et créer des expériences d'apprentissage intéressantes (ex. : résidences d'artistes, expositions temporaires, apprentissage en classe).
 - Mettre à jour et moderniser la base de données sur les lieux patrimoniaux.
 - Promouvoir l'initiative pour les noms de lieux mi'kmaq.
 - Continuer d'appuyer les efforts visant à consigner et à conserver l'histoire pour la préservation culturelle à travers les générations (ex. : Island Digital Voices).
 - Diffuser les récits et l'histoire à l'aide de diverses plateformes qui favorisent l'accès, la découverte et la longévité.
 - Poursuivre la numérisation de la collection de l'Île-du-Prince-Édouard et élaborer des stratégies pour améliorer l'accès et accroître la visibilité et l'utilisation des collections.
 - Maximiser l'impact des musées communautaires dans la promotion d'un avenir plus durable par la diffusion d'histoires et d'expériences pertinentes qui renforcent le sentiment d'appartenance à une communauté et à un lieu.
 - Mettre en relation les créatrices et créateurs culturels afin qu'ils s'inspirent du patrimoine pour créer de l'art (ex. : programmes de résidence d'artistes, concerts à domicile).
 - Assurer la liaison et établir des liens entre les diverses communautés et les biens patrimoniaux, et permettre de raconter des histoires dans une optique communautaire.

AXE CLÉ

Investir dans l'avenir

Priorité : Bâtir la richesse pour les Insulaires, le secteur culturel et l'économie provinciale

Actions du plan d'action culturel quinquennal

Actions

Stratégies

1. Soutenir les initiatives qui contribuent à la pérennité des arts, de la culture et des industries créatives.
 2. Investir dans la nouvelle création en renforçant les subventions artistiques, la banque d'œuvres d'art et le programme d'art public.
 3. Élaborer des cadres et des modèles pour soutenir la réussite stratégique des organisations et des communautés.
 4. Maintenir les espaces, bâtiments et installations culturels existants.
 5. Explorer les possibilités de modèles de services partagés (ex. : RH, finances, médias sociaux, marketing).
 6. Soutenir les organisations et communautés dans la création d'entreprises à vocation sociale selon des modèles autonomes.
 7. Investir dans des infrastructures et des ressources humaines stratégiques qui soutiennent la croissance culturelle.
 8. Intégrer une perspective de changement climatique dans toutes les initiatives culturelles soutenues par la province.
 9. Assurer des liens avec les associations touristiques régionales et les organisations de tourisme réceptif dans toute la province.
- Soutenir l'accès à des espaces d'atelier, de galerie ou d'exposition, de répétition ou de présentation à petite échelle.
 - Offrir un financement pluriannuel aux organisations et groupes culturels afin qu'ils puissent planifier sur des cycles de trois ans.
 - Soutenir les missions commerciales et autres activités liées à l'exportation.
 - Fournir des studios flexibles et polyvalents avec une forte présence rurale dans l'Est et l'Ouest de l'Île-du-Prince-Édouard, avec la possibilité d'offrir de la formation et du soutien commerciaux et techniques.
 - Créer une meilleure infrastructure de production cinématographique.
 - Créer des pépinières d'entreprises et des espaces pluridisciplinaires pour expérimenter, apprendre et générer des revenus.
 - Développer des « districts » artistiques et culturels dans les communautés de l'île avec des identités authentiques et uniques.
 - Créer des opportunités pour explorer les futurs modes de création et de diffusion de l'art et de la culture.
 - Créer des modèles de services partagés pour les organisations culturelles.



La culture est
vivante, tout
le monde la
fait vivre.

A group of diverse people, including men and women of various ages and ethnicities, are dancing in a circle in a rustic wooden room. They are holding hands and smiling, creating a warm and communal atmosphere. The room has wooden walls and shelves with bottles in the background.

*Tout le monde
contribue à
l'avenir
de la culture.*



photo credit Patricia Bourque Photography



Gens, lieux et possibilités

Plan d'action renouvelé pour
les arts, la culture et les
industries créatives de l'Î.-P.-É.

2023-2028